



Le descriptif de mon bail ne correspond pas à la réalité

Par **dancat**, le **26/08/2013** à **09:39**

bonjour,

Je suis en litige avec mon bailleur depuis plusieurs années car après quelques mesures je me suis rendue compte que la superficie de jardin indiqué sur mon bail n'était pas la bonne. En effet il manque 30 m². Une voisine indélicate, avant notre arrivée, s'est appropriée une partie de notre jardin ce qui entraîne maintenant des nuisances dues à la proximité. Je souhaiterai savoir si dans le cadre d'un logement social la société HLM doit respecter la superficie de jardin indiquée sur notre bail.

Si oui, est-ce que je suis en droit de demander une révision de mon loyer ? avec effet rétroactif (je suis locataire depuis 10 ans)?

J'ai envoyé à la société plusieurs courriers recommandés, restés sans réponses à ce jour.

Que dois-je faire ? Quels sont mes recours ?

Merci pour votre réponse.

Dancat